Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Droits des parents non francais

---
Par legal_advice

Bonjour,

Je suis français expatrié à l'étranger depuis quelques années. J'ai rencontré ma femme à l'étranger, nous nous sommes mariés à l'étranger et nous avons eu notre fille à l'étranger. Nous devons revenir en France pour mon travail. Les relations avec mes parents sont très difficiles car ils ne respectent ma femme du à sa nationalité et à ses traditions différentes. Ma femme a peur que lors de notre retour en France, je décide de lui prendre notre fille et la confie à mes parents. Existe-il un moyen légal de garantir à ma femme que je désire élever notre fille avec elle et certainement pas avec mes parents? Par ailleurs, serait-il possible de me confirmer que ma femme a autant de droit vis à vis de notre fille qu'une maman française?

Merci pour vos réponses. Cordialement.